# LE DEMOCRATE.

EUGENE A. FOIN, Rédacteur.

## FEUILLETON.

### *UNE CHIENNE D'HABITUDE.*

HISTOIRE D'UN GROGNARD D'EAU SALEE.

SUITE ET FIN DES AVENTURES DE MICHEL MARTAILLO

L'ancien commandant de la Bellone étant revenu de Paris avec l'ordre d'armer et de monter le vaisseau le Sans-Pareil, maître Martaillo ne manqua pas de se présenter chez lui. On conçoit que l'officier marinier obtint sans peine son billet d'embarquement. Pendant le cours de la campagne, le taciturne marin se montra plus que jamais, en paroles du moins, ennemi de tous les dévouements d'action. Lorsqu'à la table de la maistrance, il lui arrivait de rompre son silence accoutumé, ce n'était que pour commenter le même texte. Il finissait toujours par songer a Calimard, et alors, pour dévorer sa douleur, il s'éloignait brusquement; ses collègues s'habituèrent à la longue à cette bizarrerie de caractère.

Cependant, trois ou quatre fois, on eut besoin d'hommes intrépides, surtout lors du fameux coup de vent qu'essuya le vaisseau entre les iles Baléares et la côte d'Espagne; le commandant choisit constamment maître Martaillo le premier de tous.

Le Sans-Pareil ayant démâté de ses trois mâts de hune, il importait de couper les manœuvres qui les retenaient le long du bord. Il s'agissait du salut du bâtiment; les espars repoussés contre la muraille par une mer furieuse, menaçaient de la défoncer à chaque instant.

Le second maître n'avait pas même eu besoin d'être nommé, il s'était élancé à l'extérieur la hache à la main; son exemple fut suivi; les mâts furent entrainés par la mer, et le navire fut dégagé. Les dangers que courut Michel en cette circonstance sont inimaginables; s'il ne fut pas enlevé par les lames, c'est par une sorte de miracle.

En rentrant à bord, comme on le louait de son sangfroid et de son courage, il répondit avec humeur:

—J'ai fait mon service, mais croyez bien que sans ça je ne m'exposerais point de même, pas si bête!

Néanmoins, il continua de jouer sa vie à pair ou non toutes les fois qu'il vit quelqu'un en péril.

Après chacun de ses actes de dévouement, il restait huit jours sans desserrer les dents, morne, mécontent de lui-même; il s'adressait les plus violents reproches, et, si on le questionnait, il s'accusait rudement d'être incorrigible et de retomber toujours dans sa chienne d'habitude.

Nous allons, maintenant, passer sous silence cinq ou six années de la vie de notre héros. Bornons-nous à dire qu'il reparut trois fois à la Rochelle. Madeleine soignait la bonne femme Martaillo, les enfants de Calimard grandissaient, la délégation était exactement servie par le commissaire de l'inscription maritime. Au retour de chaque campagne, le second maître partageait en outre son décompte arriéré avec sa mère et celle qu'il nommait sa sœur. D'un autre côté, l'or portugais avait été sagement employé. Une partie de la somme était placée à la caisse d'épargnes, l'autre avait servi à compléter le bien-être des braves gens que M. Dumaine venait toujours voir de temps à autre, et qu'il protégeait avec une noble sollicitude. Rien de tout cela ne changeait les opinions de notre grognard d'eau salée: la mort de Calimard était à ses yeux un argument sans réplique contre le dévouement.

En 1838 et 1839, Michel Martaillo, alors premier maître de manœuvre, naviguait dans les Antilles à bord d'une grande corvette. Il se trouva en rade de Fort-Royal, lorsqu'eut lieu le tremblement de terre. Il passa trois jours de suite à piocher, à déterrer les vivants du milieu des décombres, à travailler de toutes ses forces. Il fut blessé par plusieurs éboulements, tandis qu'il creusait, sous les ruines, des passages pour ceux qu'il arrachait à la mort. Par l'effet de cet excès de zèle, il fut atteint de la fièvre jaune. Pendant sa maladie, il répétait avec désespoir le nom de sa mère et celui de Madeleine:

—Qui leur donnera du pain? Qui leur enverra sa délègue? s'écriait-il; j'avais bien besoin de m'éreinter pour ces colons et ces nègres de malheur; je suis un sans-cœur et un misérable, c'est sûr!

—Tranquillisez-vous, maître Martaillo, dit le chirurgien-major, ayez du flegme et de la confiance, je réponds de vous guérir.

—Du flegme! comment voulez-vous que j'en aie? Si j'avale ma gaffe, ma vieille mère et Madeleine retomberont dans la misère.

—Vous guérirez, maître, poursuivit le docteur, vous guérirez si vous n'avez pas peur de mourir.

—Peur! dit le marin, je n'ai pas peur pour moi, mais pour elles.

—Alors je vous ordonne de ne plus vous inquiéter, c'est ma consigne, reprit le médecin.

—Suffit, major; répondit maître Martaillo, qui obéit à la lettre.

Huit jours après, il était sur pied.

Faut-il ajouter qu'étant à Cayenne, comme un requin allait dévorer un baigneur, Martaillo se précipita brusquement à la mer? Sa chute fit peur au terrible cétacé, qui prit la fuite.

A la Havane, maître Martaillo étant descendu à terre avec son commandant pendant une émeute de noirs, préserva son chef d'un coup de poignard, mais le reçut lui-même à la main. Soit que l'arme fût empoisonnée, soit que la chaleur seule eût envenimé la plaie, la gangrène s'y mit; il fallut couper l'avant-bras du brave maître d'équipage.

Pendant l'opération, il se reprochait encore sa chienne d'habitude en disant:

—Je n'avais que deux bras pour les faire vivre. et, à cette heure, me voici manchot.

Malgré ses regrets qu'il ne dissimulait point, maître Martaillo avait des droits à la reconnaissance de son capitaine. Un rapport circonstancié, dans lequel l'officier supérieur mentionnait tous les derniers actes de dévouement du marin, fut expédiée au ministre. Quand cette pièce arriva, l'ancien commandant de la Bellone et du Sans-Pareil était attaché au ministère de la marine. Dieu fit qu'il en entendit parler. Aussitôt le capitaine de vaisseau relata, dans un second rapport, tous les autres exploits du maître de manœuvre. On retrouva aussi une pièce adressée au ministre, longtemps auparavant, sur le même homme, par les autorités d'un village des bords de la Durance.

Michel Martaillo, cependant, avait été renvoyé dans ses foyers comme désormais incapable de servir l'Etat. Il avait alors quarante-huit ans passés. Or, attendu qu'il naviguait depuis l'âge de dix ans, il complétait, les interruptions déduites, cinquante mois de mer de plus que les trois cents rigoureusement exigés du marin qui sollicite sa retraite. Le commissaire de la Rochelle, en faisant valoir les droits du brave maître, n'oublia pas d'ajouter à ses états de service plusieurs mentions honorables. Il y joignit, en outre, une lettre de M. Dumaine et un récit de sa généreuse conduite envers la veuve et les enfants de Calimard. Mais l'invalide ignorait tout cela, et sa mélancolie était si profonde que sa vieille mère et Madeleine ne pouvaient venir à bout de le dérider.

—Que faire maintenant, disait-il avec amertume, me voici pareil à un vieux ponton envasé; je suis cloué à terre comme un soldat ou un avoca Ils vont me donner ma retraite, joli denier! Et voici que je coûterai plus que je ne rapporterai à la case; car, enfin, je ne puis pas me passer de fumer ma pipe et de boire mon boujaron de sec, sans compter qu'il me faut du pain frais, vu que je n'ai plus de dents.

—Mon enfant, proposa timidement la vieille mère, si tu te faisais nommer patron d'une barque de pêche ou d'un passager de l'île de Ré.

—Michel prêta l'oreille plus attentivement, une lueur d'espoir brilla dans ses yeux.

—Nous avons à la caisse d'épargnes plus qu'il n'en faudrait pour ça; tu pourrais commander au cabotage, si tu voulais....

—Est-ce que je sais les calculs, moi? interrompit le marin.

Madeleine sortit sans rien dire, et se rendit chez M. Dumaine, qui était alors à la Rochelle. A son retour elle était bien joyeuse intérieurement, mais Michel avait cessé d'être séduit par l'appât de commander un bateau. Avec un bras de moins, faire la pêche lui semblait impossible; l'examen de capitaine au cabotage l'effrayait, comme on l'a vu; et quant à l'intérêt à prendre dans une barque quelconque:

—Non, mère, disait-il, cet argent de la caisse d'épargnes n'est pas à nous, c'est à Madeleine; voilà mon idée, et j'aimerais mieux perdre l'autre bras et les deux jambes avec. que d'y toucher seulement du bout de l'ongle!

—Mais, interrompit Madeleine, si je vous demandais maintenant d'être votre femme....

—Pourquoi ça? repliqua sévèrement le maître: c'est coulé depuis plus de dix ans: n'en parlons plus!

—Pardon, maître Martaillo, c'est que je pensais que si vous étiez mon mari, rien ne s'opposerait plus à ce que vous prissiez l'argent pour avoir une barque.

—Assez causé!.... s'écria le marin en détournant la tête, car il était touché du sacrifice que voulait faire Madeleine.

—Et puis, votre mère vous le dira, Michel, je vous aime, à présent que je vous connais mieux. Vous seriez le père des enfants de Calimard, comme vous disiez dans le temps.

—Michel, mon bon Michel, pourquoi la refuses-tu? dit la vieille veuve, tu vois bien que tu lui fais de la peine.

—Je lui refuse parce que je suis laid, vieux, manchot, bon à rien; du reste, vous le savez bien, vous, je n'aime pas le mariage: c'est connu!

—Elle est si douce, reprit la mère Martaillo; tu l'aimerais tant!

—Ah! par exemple, Madeleine, je me défie bien de t'aimer un brin de plus qu'à présent; tu es ma sœur, je l'ai dit, la femme de mon matelot, de Calimard. C'est bête de se jeter à l'eau et au feu pour le premier venu, comme c'est ma chienne d'habitude, mais, pour vous, mère, ou pour elle, je suis paré à me faire couler avec la grande ancre en cravate.

Restait un dernier argument, la mère Martaillo l'employa:

—Je suis bien vieille, dit-elle, et elle est encore jeune; Madeleine n'a pas même trente sept ans. Après moi où demeurera-t-elle? Et ce n'est pas tout, si toi aussi tu venais à mourir, elle n'aurait pas même de pension de veuve, elle n'en a pas eu pour Calimard, tu le sais; eh bien! après toi, mon fils, elle sera sûre d'en avoir une.

—Parbleu! dit, en grognant, le marin, si ce n'est que ça qu'elle en prenne un autre que moi, la denrée ne manque pas sur la place.

Madeleine fondit en larmes.

—Non! s'écria-t-elle, je n'aurais pas attendu ça de vous. Voici la première fois que vous me faites de la peine, mais il était impossible de m'en faire davantage. Moi capable de quitter votre mère! de vouloir un autre homme que le matelot de Calimard!

Maître Martaillo sentit qu'il avait eu tort; il prit la main de Madeleine et la serra doucement en essayant d'adoucir sa grosse voix, plus rauque que le vent de sud-ouest:

—Là! là! ma belle petite Madeleine, dit-il; ne pleure pas de même; j'ai tort, je te demande pardon: voyons, que faut-il faire?

—Il faut te marier avec elle! interrompit la mère Martaillo.

—Eh bien!.... ça y est! et soyez contentes Faut bien faire ce que vous demandez, si ça vous rend heureuses; et, d'ailleurs, il est bien juste qu'elle ait un jour la pension de veuve à cause de moi. Voyons, à quand la noce?

Les enfants, qui avaient attentivement écouté, pleurant quand leur mère pleurait, et souriant avec elle, se précipitèrent, à ces mots, vers l'invalide et se suspendirent à son bras: ils l'appelaient leur père.

Michel Martaillo tout ému les embrassait, et Madeleine et la veuve, les larmes aux yeux, se félicitaient l'une l'autre, lorsqu'un gendarme vint chercher le maître de manœuvre de la part du commissaire de l'inscription.

—Que nous veut celui-ci? dit le marin.

—Rien de mauvais, je pense, répliqua le gendarme, le commissaire avait l'air d'avoir quelque bonne nouvelle à vous apprendre.

—C'est ma retraite apparemment, ajouta le maître en sortant avec le gendarme.

Quand il rentra il était rayonnant:

—Primo d'abord, mes vieilles, dit-il, la retraite est réglée crânement mieux que je n'y comptais. Secondement, M. Dumaine, qui était là—tu avais été le voir pour moi, ma bonne Madeleine—M. Dumaine me donne à commander son grand lougre le Marsouin, joli morceau de bois! Le commissaire a dit qu'il arrangerait tout moyennant que je me présentasse devant la commission, et que je prouvasse que je connais nos côtes et que je suis capable de faire mon point par le quartier: je sais ça par cœur, ce n'est pas malin. Enfin, troisièmement, voici le plus beau!.... Dimanche, ils me donneront, quoi, mère?... devinez! Sais-tu ce qu'ils me donneront, Madeleine?.... La Croix-d'Honneur! cinq cents milles tonnerres! la Croix-d'Honneur!...

Le vieux maître d'équipage, l'héroïque sauveteur, pleurait de joie; mais, après un moment de silence, il reprit de son ton le plus farouche:

—Seulement, ces sauvages-là ont voulu la liste de tous les hommes que j'ai sauvés de manière ou d'autre depuis que je navigue, et je n'ai pas pu refuser; j'étais si content! mais, tout de même, ça m'embête! Que vont-ils faire de cette liste?

—Allons, Michel, n'y pense pas, répondit la mère Martaillo, au comble du bonheur; jusqu'à présent il me semble que tes sauvetages t'ont fait plus de bien que de mal Vois M. Dumaine, et le commissaire d'ici, et celui de Rochefort, et tout le monde dans le pays. Tout notre bien-être, tout notre contentement, ne viennent-ils pas de tes belles actions?

L'invalide, pour réponse, aurait pu montrer son moignon, il n'y songea même pas, mais il dit d'une voix sourde:

—Mère, vous oubliez Calimard!

CONCLUSION.

Moins d'un mois après cette scène, maître Michel Martaillo, patron d'un beau lougre, le Marsouin, qui cabotait d'ordinaire entre la Rochelle et Saint-Martin-de-Ré, sortait de chez lui en grand uniforme de premier maître de manœuvre. La Croix-d'Honneur et plusieur médailles brillaient à sa boutonnière, à côté du bouquet du nouveau marié.

Madeleine lui donnait le bras.

Les enfants Calimard et la bonne vieille mère Martaillo suivaient, ainsi que nos anciennes connaissances, Prigent, Thomas, le Grand-Borgne, la mère Bigorne et une foule de riverains, de marins et de pêcheurs.

On se rendait à l'église:

On y trouva M. Dumaine et sa famille, qui étaient venus tous exprès de la Rochelle, afin d'assister au mariage de Michel Martaillo. Le commissaire de marine avait aussi jugé convenable de s'y montrer. Le curé qui bénit les nouveaux époux ne put s'empêcher de rendre un hommage public aux belles qualités du vieux marin.

Le soir de la cérémonie nuptiale, un grand festin eut lieu à la Baleine d'Or; la mère Bigorne et Jeanneton firent merveilles. Le ciel était pur et la mer sereine; la fête se prolongea, sans incidents tragiques jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

On complimentait à l'envi Michel et Madeleine, toute fière des louanges unanimement données à son second mari: Vrai cœur de matelot, disait-on, qui avait gagné tous ses grades par des actes ne dévouement.

Pour la première fois, le patron du Marsouin souffrit ces éloges sans les interrompre; mais, à quelque temps de là, lorsque par suite des efforts réunis de ses divers protecteurs, l'Académie française lui décerna l'un des prix Montyon, et que le maire de la Rochelle lui fit part de cet heureux événement, en lui expliquant le but de l'institution:

—Tremblement de Brest! s'écria le marin, voilà encore de fameux oiseaux à gros bec, avec leurs idées d'encourager le pauvre monde à faire des bêtises comme j'en ai fait toute ma vie. On a bien raison de dire qu'il ne faut jamais compter ni sur un serment d'ivrogne, ni sur une promesse de joueur. Moi, c'est de même, j'avais beau avoir cinquante raisons pour ménager ma peau, va! je t'en fiche! j'oubliais tout.... Enfin, monsieur le maire, je vous remercie malgré ça: on sait ce qu'on a à faire.

L'on cite aujourd'hui le lougre le Marsouin, commandé par Michel Martaillo, et monté, entre autres marins, par Joseph et Pierre Calimard, comme le plus hardi des caboteurs de la côte. Quatre ou cinq navires de long cours, pilotés par lui, sont entrés dans les pertuis par des temps affreux, de vrais temps de perdition Martaillo le manchot et les deux fils de sa femme sont désormais en grande vénération sur le littoral des Sables d'Olonne à Marennes, de l'Ile-d'Yeu à l'île d'Oléron, dans un rayon de plus de dix lieues autour du cabaret de la Baleine d'Or. Enfin, malgré la faible vocation matrimoniale du valeureux maître et pilote, il rend Madeleine la plus heureuse des femmes maritimes du pays,—Madeleine, la veuve de son cher et infortuné matelot.

FIN.

INNOVATIONS COMMERCIALES.—Rien de tels que la rivalité et la concurrence pour rendre les marchands ingénieux. Deux épiciers de la Nouvelle-Orléans viennent de fournir un nouvel exemple de la vérité de cet axiôme économique. Ils s'observaient et s'épiaient de leurs coins de rue respectifs, demandant à grands cris à leur imagination le secret d'un succès quelconque, lorsque l'un d'eux posa un matin à sa porte une affiche triomphale. On y lisait:

A VENDRE!

ŒUFS A LA LIVRE!

L'effet en fut mirobolant. Le bon public s'arrêtait devant l'affiche, et chacun entrait pour acheter au moins une fois des œufs à la livre. L'épicier d'en face resta un moment abattu, mais après une semaine de meditation, il prit sa revanche, en opérant sur le même article. Le dimanche suivant apparut une affiche gigantesque devant son magasin, invitant le public à acheter "des œufs à la yarde !"

On attend la réplique du premier épicier. Si le dialogue continue, nous en ferons part à nos lecteurs.

## HORTICULTURE.

AVIS MENSUEL.

*Traduit de l'Anglais.*

MAI.

POUR L'HABITATION.

LE MAIS.—Pendant tout le courant de ce mois, on ne saurait prendre trop de soin du maïs; il doit être labouré avec la petite charrue au moins trois fois par mois, ou une fois tous les dix jours, de sorte que la terre soit toujours meuble autour de chaque pied.

LE COTON.—Il faut d'abord y passer la pioche, afin d'en extirper toutes les plantes parasites, et ensuite passer la charrue dans le milieu des sillons pour amonceler la terre autour de chaque pied.

L'AVOINE.—Peut être coupé pendant tout le courant de ce mois, et la terre peut être ensuite plantée en patates douces.

LES FEVFS.—Peuvent être plantées, soit à la volée, soit en sillons. On doit faire choix pour cela d'une terre naturellement riche, ou, du moins, bien engraissée de fumier. On doit la labourer profondément, de manière à tourner entièrement le sol.

LA PATATE DOUCE.—Peut être plantée pendant tout le courant de ce mois. On doit faire choix d'un jour humide, même pluvieux, pour mettre les lianes en terre. Le meilleur temps pour cela est entre quatre heures de relevée et le coucher du soleil. Comme nous l'avons dit précédemment, il serait bon de tremper les lianes, avant de les planter, dans une compote de fumier, après quoi on fait un trou dans la terre avec un piquet, et on y enfonce la liane, ayant soin de bien bourrer la terre alentour.

LE JARDIN POTAGER.

Transplantez les brêmes, et continuez de planter les haricots tous les 8 ou 10 jours.

Amoncelez la terre alentour des pieds de fèves, et ramez-les pour les faire pousser droit, dès qu'elles fleurissent.

Remuez avec soin la terre alentour des pieds de melons et de concombres, ayant soin d'en émonder les lianes pour égaliser la croissance.

Si les insectes les rongent, arrôsez-les avec de l'eau légèrement camphrée. Pour cela on prend un morceau de camphre gros comme un œuf de pigeon, on l'enveloppe dans un linge comme on fait de l'indigo, et on le laisse fondre dans 10 ou 12 gallons d'eau; c'est avec cette eau qu'on arrôse les lianes.

Pour empêcher le vent de les agiter et de les casser, on jette, en différents endroits, quelques pelletées de terre sur les lianes.

La principale chose à faire pendant ce mois, c'est d'éclaircir les rangs. Ne laissez jamais plus de trois pieds de melons, de concombres, ou de syblêmes ensemble.

Il serait à propos de transplanter des tomates, vers la fin du mois, pour une récolte tardive, car dans ce cas-là, vous aurez des tomates fraiches jusqu'à la gelée.

Il en est de même des choux et des poireaux.

Il est nécessaire de couper les asperges vers le milieu du mois, à la fin au plus tard.


COLLEGE POYDRAS.

PAROISSE DE LA POINTE COUPEE.

LES EXERCICES de cette Institution commenceront le premier lundi de février.

Le cours des études comprendra toutes celles qui sont généralement enseignées dans les meilleurs colléges du pays, et une attention spéciale sera donnée à tout ce qui, dans le cours des études, peut avoir une importance particulière relativement aux affaires de la vie; de sorte que ceux qui auront pris leurs dégrés dans cette institution, posèderont, a leur entrée dans le monde, des connaissances pratiques, aussi bien que scientifiques.

La longue expérience du Surintendant actuel dans la carrière de l'enseignement, et les heureux résultats obtenus par lui, lui inspirent de la confiance, et lui donnent le droit d'assurer ceux qui voudront bien lui confier leurs enfants, qu'ils seront parfaitement satisfaits, et sous le rapport de l'étude et de l'avancement, et sous celui du confortable et du nécessaire physiques des élèves.

Nul Professeur ne sera employé comme aide s'il n'est reconnu comme étant parfaitement capable de remplir son mandat.

Les plus grandes facilités possibles seront réunies dans cette institution, pour hâter les progrès des élèves; outre tous les instruments et appareils de chimie, de philosophie et de physique, elle posède une bibliothèque choisie et complète.

Ce collége offre des facilités pour l'étude de la langue anglaise qui ne sont surpassées par celles d'acune autre instution du pays, étant située dans une paroisse où les deux langues sont parlées avec une égale facilité.

CONDITIONS.

| | |
|---|---|
| Cours d'instruction, avec pension, blanchissage, etc., par an..... | $250,00 |
| Cours d'instruction et demi pension, par an..... | 200,00 |
| Cours préparatoire, par an..... | 50,00 |
| Cours de Classiques..... | 75,00 |
| Honoraires de matricule, (pour Internes seuls)..... | 10,00 |

A. W. JACKSON,
*President.*

Pointe Coupée, 30 janv-1 an.


ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DU NEUVIEME DISTRICT JUDICIAIRE, PAROISSE DE LA POINTE COUPEE.

Rosalie Gremillion, épouse, vs. Alex. Chust, jr., son époux. } No. 1993.

CETTE cause ayant été jugée cejourd'hui, conformément à son assignation, et la demanderesse ayant duement prouvé la justice de sa demande, et la loi et l'évidence étant en sa faveur, et contre le défendeur:

Il est, en conséquence, ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse, Rosalie Gremillion, ait jugement contre et recouvre de son mari, Alexander Chust, jr., la somme de cent-cinquante piastres et quatrevingt-treize cents, ($150 93) avec cinq pour cent l'an d'intérêt, a dater de ce jugement; et il est ordonné de plus qu'elle ait hypothèque légale sur la terre et les esclaves appartenant audit défendeur, à partir du 12me jour du mois de mars 1855, pour lui assurer le paiement de sa demande susdite.

Il est de plus ordonné et décrété que ladite demanderesse recouvre l'esclave Arthémise, et que ladite esclave lui soit adjugée comme son bien parapherval, et que la communauté qui existait ci-devant entre les deux parties susdites soit dissoute, et que la demanderesse soit autorisée à administrer ses propriétés comme femme seule, et qu'elle soit séparée de biens de son dit mari.

(Signé) ARCH'D. D. M. HARALSON.
Juge du Neuvième District.

Pointe Coupée, 12 avril 1858.
Pour copie conforme, J. B. BLANCHARD, Député Greffier.

Pointe Coupée, 1 mai-30d


C. G. HALE,

*GEOMETRE INGENIEUR*

ET

ARPENTEUR DE PAROISSE.

SE charge de la location de brevets de terres des Etats-Unis dans l'Etat du Missouri et le Territoire d'Iowa.

Il se charge aussi de la vente et de l'achat de terres en commission.

☞ M. HALE a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public, que, ayant été duement nommé et commissionné Arpenteur de Paroisse pour la paroisse de la Pointe Coupée, par Son Excellence Robert C. Wickliffe, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, il offre ses services à ses concitoyens en cette capacité.

Son domicile est sur le bord du fleuve à quatre milles du Chemin Neuf. 10 av

Pointe Coupée, 3 avril-tds.

H. C. MOUREY,

PEINTRE ET TAPISSIER.

OFFRE ses services aux Habitans de cette paroisse, en ce qui concerne sa profession.

S'adresser a l'Hotel Boudreau, Fausse Rivière.

Pointe Coupée, 18 janvier 1858.

S. PARR,

*NEGOCIANT* en *COMESTIBLES*

ET

PRODUITS DE L'OUEST.

BAYOU SARA, L'NE.

G. W. CHAW. W. W. SHAW.

G. W. SHAW & CO.,

Marchands - Commissionnaires,

No. 24, Rue POYDRAS, NLLE-ORLEANS.

D. STOCKING, Pointe Coupee, D. L. STOCKING. Bayou Sara.

DENTISTRY.

D. L. & D. STOCKING are prepared to attend to all calls pertaining to their profession, in any part of the country.

☞ Dr. D. Stocking can be found at the residence of P. M. Moore, Pointe Coupee.

March 6, 1858. 8ly

JULES LABATUT.

COMMISSION MERCHANT,

NO. 20 CONTI STREET.

New Orleans, La.


L'ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DU JUGE DE PAIX DU 4ME ARRONDISSEMENT—PAROISSE DE LA POINTE COUPEE.

A tous ceux que cela peut concerner:

Le 26 septembre 1857, un étranger remit un cheval à M. Byerly, en le priant d'en avoir soin pour un jour ou deux; M. Byrely se chargea du cheval, et l'a gardé jusqu'à présent, mais comme il n'a plus revu le propriétaire du cheval ni entendu parler de lui avis est donné à tous ceux que cela peut concerner que si le cheval susdit n'est pas réclamé dans les quinze jours qui suivront la publication du présent avis il sera vendu pour payer les frais.

W. H. POOL,
8 mai-2t Juge de Paix.

AVIS.

LE public est prévenu de ne pas négocier un certain billet souscrit par MM. Auguste St-Disier et Forestin Hébert, pour la somme de deux mille piastres, payable le 2 mars 1859, en faveur de Ursin Sicard, et paraphé *ne varietur*, ledit billet se trouvant d'une manière frauduleuse entre les mains de tiers.

URSIN SICARD.
8mai-30d

EPAVES.

ARRETES par le soussigné, demeurant au Bayou Grosse Tête, le 30 avril dernier, les animaux ci-après décrits, savoir:

Une vache et un veau; la vache a l'oreille droite fendue, et une entaille au-dessous de la fente, et une échancrure à l'oreille gauche. Pas d'autre marque visible.

Le propriétaire des dits animaux est requis par le présent de venir les réclamer et les emmener en se conformant à la loi, sans quoi il en sera disposé comme elle prescrit.

J. K. PICKETT.
Pointe Coupée, 8 mai 1858-60d


HENRY TENNY,

CHARPENTIER et MENUISIER,

BAYOU SARA L'NE.

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient constamment en main un assortiment complet de CERCUEILS METALLIQUES PATENTES de CRANE. à son Atelier, auprès de l'écurie de M. J. H. Henshaw, à Bayou Sara.

☞ M. DEMOUY est mon Agent pour la vente de ces cercueils, dans la paroisse de la Pointe Coupée; il en a toujours un assortiment complet en disponibilité.

10 avril H. TENNY.

D. STOCKING, Pointe Coupée, La. D. L. STOCKING, Bayou Sara, La.

CHIRURGIENS-DENTISTES.

LES Docteurs D. L. et D. STOCKING sont prêts à se rendre à l'appel de tous ceux qui ont besoin de leurs services professionnels, dans n'importe quelle partie du pays.

Le Dr. D. Stocking peut toujours être vu à la demeure de M. P. M. Moore, à la Pointe Coupée. 7fev-1.

AVIS.

Graugnard & Cie.,

AU CHEMIN NEUF,

SE recommandent à leurs amis et pratiques de cette paroisse. Ils continuent à avoir un grand assortiment de toute sorte de marchandises.

Conditions et prix favorables.

F. ROMAND,

BIJOUTIER,

BAYOU SARA, L'NE.

ANNONCE respectueusement à ses anciens amis et pratiques et au public en général qu'il a racheté son Etablissement de Bijouterie, et qu'il est prêt encore, comme par le passé, à les satisfaire autant que possible.

Il a actuellement en main un Assortiment Complet de Montres et de Bijoux qu'il offre à vendre à des prix modérés, mais *pour du comptant seulement.*

☞ Tout ouvrage de fabrique ou de réparation fait chez lui est garanti.

24avr.

PACHOT,

ARMURIER.

Rue Sun, près de l'église Méthodiste.

BAYOU-SARA, L'NE.

Tient constamment en main des Fusils pour la vente. 24 avr.

SIMON et LOEB

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils viennent de recevoir, par les derniers arrivages du Nord et de l'Europe un assortiment complet et choisi des Marchandises suivantes. Quincaillerie et Coutellerie fine; Marchandises Sèches de première qualité; Drogues et Médicaments frais; Fayence, Porcelaine, et Verrerie assorties; Parfumerie, Comestibles et Conserves Alimentaires de choix—le tout est en vente à des prix modérés. 10 av


L'ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DU NEUVIEME DISTRICT, PAROISSE DE LA POINTE COUPEE.

B. Sage vs. J. C. Cain. } No. 1772

En vertu de et pour satisfaire à un writ de fi. fa., lancé dans la cause ci-dessus intitulée, et à moi adressé par l'honorable Cour du Quatrieme District dans et pour la paroisse et Etat susdits, pour satisfaire à la demande du demandeur et aux frais, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, à la Maison de Cour, *samedi, le 5me jour du mois de juin 1858,* à 10 heures A. M., tous les droits, titres et intérêts que le défendeur a dans et à la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé sur l'Atchafalaya, dans la paroisse de la Pointe Coupée, et connu et désigné comme lot No. 8, township No. 4, au sud de la rangée No. 7, est dans le Bureau des Terres du sud-est, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

*TERMES ET CONDITIONS.*

Comptant, avec estimation.

SEVERIN POCHE, Shér.

Pointe Coupée 1 mai-td